

Synthèse séminaire

« Renforcement des capacités en innovation des TPME marocaines

- Panorama des programmes & initiatives européennes - »

Le 28 novembre 2013, Casablanca



Mounir CHAOUKI, Membre Commission PME & CEO Connectit

Objectif du séminaire

Au travers ce séminaire, nous souhaitons faire découvrir aux entreprises et associations professionnelles marocaines les différents programmes et initiatives européennes dans les domaines de l'innovation en particulier et programmes/initiatives de renforcement de capacités des entreprises (formation continue, financements, ateliers, ...) et organisations professionnelles.

Programme du séminaire

- 09h00 – 09h30** Accueil des participants
- 09h30 – 10h00** **Allocution d'ouverture**
M. Saad HAMOUMI, président de la commission PME – CGEM
Dr. Ellinor Zeino-Mahmalat, Chargée de projet à la KAS
- 10h00 – 10h45** **« Les différents programmes et initiatives européennes dans les domaines de l'innovation en particulier »**
M. Gerhard KRAUSE, chef de la section appui aux réformes économiques, délégation de l'Union Européenne au Maroc.
- 10h45 – 11h30** **« Les programmes de coopération technologique internationale du CDTI »**
Marc MARCHADOR, délégué au Maroc et pour la région euro-méditerranéenne du Centre pour le Développement Technologique et Industriel (CDTI), mission économique de l'Ambassade d'Espagne.
- 11h30 – 12h30** **Débat**
- 12h30** **Buffet déjeunatoire et Networking**

Notes de synthèse du séminaire

Ouverture du séminaire par Mr Saad HAMOUMI Président de la commission PME et du Dr Ellinor Zeino-Mahmalat, Chargée de projet à la KAS pour rappeler le long partenariat qui lie nos deux institutions depuis plusieurs années et l'importance accordée par la KAS dans la diffusion de l'esprit d'innovation dans le tissu économique et industrielle. Mr HAMOUMI et Dr Ellinor Zeino-Mahmalat ont chacun à son tour souhaité la bienvenue aux participants présents et ont remercié les intervenants pour s'être déplacé pour le séminaire.

Mr Mounir CHAOUKI a pris la parole pour présenter le séminaire et les séminaristes, tout en rappelant l'importance du thème dans le contexte actuel et futur notamment par rapport au développement international des PME & PMI marocaines.

M. Gerhard KRAUSE est intervenue ensuite sur le thème « Les différents programmes et initiatives européennes dans les domaines de l'innovation en particulier »

L'intervention de Mr Krause s'est axée sur plusieurs dimensions dont la dimension régionale et la dimension bilatérale. Plusieurs initiatives sont concernées par la dimension régionale dont l'initiative EU-MED coopération industrielle, le programme régional du secteur privé, le programme d'entrepreneur innovateur et l'initiative de MENA SME facilité. Egalement la dimension bilatérale couvre les initiatives de coopération récente et coopération actuelle.

Selon Mr Krause, le programme régional secteur privé couvrent plusieurs axes dont l'amélioration de l'environnement des entreprises (Coopération ind. Euro-Med), développer des réseaux euro-méditerranéens, favoriser l'esprit d'entreprise de la coopération dans les industries culturelles et créatives.

L'initiative « d'Entrepreneur Innovateur » est articulée autour de plusieurs actions dont la formation au cluster management, la formation au management de l'innovation, l'internationalisation des PME. L'initiative MENA PME Facilité de Garantie couvre plusieurs initiatives dont l'accès au financement augmenté, Cible-PME, partenariat avec IFC, BEI & AFD et l'assistance technique d'accompagnement.

Le programme d'appui aux investissements et aux exportations 2008-2013 d'un montant de 60 millions d'euros a été présenté. Les actions ayant été menées dans le cadre de ce programme couvrent le soutien à l'investissement, à la compétitivité, et au financement des entreprises (rating d'entreprises, contrats de croissance dans le cadre de Imtiaz), l'appui aux infrastructures nationales de qualité (réforme des CTIs, adhésion de l'IMANOR à l'EA, CENELEC ...), l'amélioration de l'environnement des affaires, (politique de concurrence, appui au CNEA), la facilitation des exportations (audits exportations, guichet unique virtuel pour les formalités d'importations au port de Casablanca).

Le programme d'appui aux PME / Emploi 2013-2016 a été également proposé. La dernière initiative présentée par Mr Krause était le programme d'appui aux PME / Emploi 2013 – 2016 en cours de signature d'un montant de 40 millions d'euros. Ce programme couvre le renforcement de la création d'emploi des très petites et moyennes entreprises (TPME) marocaines, l'augmentation de la qualité de l'offre de travail, l'assistance technique visant les TPME.

Les trois secteurs prioritaires d'intervention (2014 – 2017) concernent l'accès équitable aux services de base, soutenir la gouvernance démocratique, l'état de droit et la mobilité ainsi que l'emploi, la croissance durable et inclusive.

Intervention de Marc MARCHADOR « Les programmes de coopération technologique internationale du CDTI »

Après avoir présenté le CDTI qui est une entité publique entrepreneuriale fondée en 1977 sous la tutelle du Ministère d'Économie et Compétitivité dont le rôle est l'évaluation technique et économique et financement des projets de R+D+i des entreprises espagnoles, Monsieur MARCHADOR a présenté les mécanismes de financement de l'innovation au CDTI ainsi que l'impact chiffré de l'innovation sur les entreprises.

Plusieurs programmes de financement de l'innovation existent selon Marchador dont les programmes au niveau national :

1)- PID (Projets de Recherche et Développement):

- Min: 175.000 € (ind) / 500.000 (coop.)
- Durée: 12 à 36 mois
- Fin: 75% (entre 5% à 20% subvention). Crédit à Euribor + 0,1%, à rembourser en 10 ans, avec 3 ans de grâce.
- Dépenses éligibles: personnel, instruments et matériel, sous-traitance, autres dépenses.

2)- INNPRONTA (Grands projets de recherche industrielle et fort impact technologique, secteurs prioritaires):

- Min: 15 M€
- Durée: 4 ans
- Fin: 75% (entre 35 et 40% subvention). Crédit à Euribor + 0,1%, à rembourser en 10 ans, avec 3 ans de grâce.
- Dépenses éligibles: personnel, instruments et matériel, sous-traitance, autres dépenses.

3)- FEDER INNTERCONNECTA (INNPRONTA régional):

- Min/Max: fixé dans chaque appel à projets
- Durée: 24 mois
- Fin: subvention exclusivement (entre 40% et 80%).
- Dépenses éligibles: personnel, instruments et matériel, sous-traitance, autres dépenses.

4)- INNODEMANDA (Appels d'offre de technologie): Engagement du CDTI envers l'institution publique pour la préparation du cahier de charges, puis le financement du projet de R&D nécessaire.

D'autres programmes sont construits pour le développement à l'international dont :

1)- Projets de R&D&i via programmes multilatéraux (Eureka, Iberoeka et Eurostars) et bilatéraux:

1. Conditions: mêmes que pour les projets au national
2. P. Bilatéraux (E+): Chine, Inde, Japon, Corée du Sud, Afrique du Sud, Canada.
3. Programme de Coopération avec le Maroc: Convention ANPME-CDTI.

2)- Programme Cadre de l'UE – Horizon 2020:

Premiers appels à projets: à partir du 11 /12/2013:

http://ec.europa.eu/research/horizon2020/index_en.cfm?pg=h2020-documents&goback=%2Egde_4113637_member_5809731861286526979#%21

3)- INNTERNACIONALIZA (Internationalisation de la Technologie):

1. Min: 75.000€ .
2. Fin: 75% (5% subvention). Crédit à Euribor + 0,1%, à rembourser en 10 ans, avec 3 ans de grâce.
3. Dépenses éligibles: protection de la propriété industrielle et intellectuelle; services de conseil et appui à l'innovation.

D'autres initiatives autour de l'innovation en termes de création d'entreprise existent dont :

1)- NEOTEC + NEOTEC Capital riesgo (Création d'entreprises). Fond d'amorçage pour petite entreprise de base technologique avec – de 6 ans d'existence.

1. Min/max: 175.000€/250.000€.
2. Besoin d'un Business plan à 5 ans
3. Financement des dépenses incluses sur le BP jusqu'à 70%, avec crédit à Euribor +0,1%
4. Dépenses éligibles: actifs fixes, personnel, matériel, collaborations externes, sortie au Marché de Bourse, autres.
5. NCR: Fond conjoint du CDTI et le Fond Européen d'Investissement (FEI) avec participation de grandes sociétés espagnoles.

2)- INNVIERTE (Fond de capital risque): Investissement avec capital risque (capital privé) dans des PME de base technologique.

Ensuite Mr Marchador a parlé de l'impact de l'innovation sur le secteur productif, et la coopération technologique. Pour cette dernière qui intéresse au plus près la thématique du séminaire, Mr MARCHADOR a cité plusieurs chiffres dont :

- 89% des projets se fait en coopération. Parmi eux, 66% se fait avec des fournisseurs.
- Participation aussi de centres Techniques (39% des projets), Universités (39%), et Institutions publiques de recherche (22%).
- 41% de la coopération se fait avec des partenaires internationaux: 46% pour les GE et 38% pour les PME.
- Concentration spécialement sur l'Europe, à travers EUREKA ou Programme Cadre. 35% se fait dans le cadre d'un programme international.

Côté estimation en termes de chiffres d'affaires pour l'impact de l'innovation, Mr Marchador a apporté le retour d'expérience du CDTI en citant notamment :

- Estimation de chiffre d'affaire: en moyenne, on estime que chaque projet aura une retombée de 4,7M€ la première année d'exploitation commerciale, et de 6,7M€ 2 ans après.
- Pour l'export, l'estimation est de 3,2M€ et 4,4M€ en moyenne pour chaque projet.

Il a également mentionné que ces estimations représentent 8,5 fois l'apport du CDTI pour la première année et 11,8 pour deux ans parés. En ce que concerne l'export, c'est 3,8 et 5,9 fois l'apport du CDTI.

Une session de questions/réponses en deux fois. Plusieurs questions autour du financement de l'innovation, l'efficacité des dispositifs mais également la possibilité pour les entreprises marocaines de bénéficier du financement de l'innovation dans le cadre des dispositifs de l'union européenne ainsi que dans le cadre de la coopération économique espagnole via le CDTI.

Les participants ont ainsi pu découvrir les différents dispositifs de financement de l'innovation au travers le CDTI espagnole mais également l'union européenne.

Clôture des débats par le remerciement des intervenants et l'invitation des participants pour rejoindre le buffet et continuer le débat.